

## Compte-rendu de CA du 25. 02. 2020.

**Présents.** Eric G, Elske S, Marie Claude M, Marie VB, Michel V, Vincent M, Mireille R .

**Présences aussi des bénévoles accompagnantes :** Marie Noëlle D, Bénédicte K et Suzanne J.

**Excusés.** Jacques M, Bertrand H.

Le CA accueille Isabelle LEMAIRE, infirmière à l'USP qui remplace Delphine Laidet. Elle sera en binôme avec Céline Peyron aide-soignante. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes tous heureux que ce lien USP/ACTES perdure encore pour ce nouvel exercice.

Le dernier compte-rendu est accepté à l'unanimité.

### Ordre du jour.

**1. Protocole pour accompagner à l'USP.**

**2. Congrès de la SFAP.**

**3. Les nouveaux prospectus ACTES. (partenariat avec Axa)**

**4. Points sur les groupes de paroles. Deux groupes ou un seul grand groupe ?**

**La gestion du temps.**

**5. Points sur les journées de formation. Les directives anticipées.**

**6. Quel statut pour la musicienne Catherine ?**

**7. Candidatures à la commission formation.**

**8. Points divers.**

### **1. Protocole pour accompagner à l'USP.**

Marie VB demande à être présente lors du dernier entretien des bénévoles avec les coordinatrices Marie-Claude et Elske. Ceci afin qu'elle puisse faire mieux connaissance avec la personne avant d'assurer le relais vers l'USP.

Un court débat s'instaure. L'avis des prochaines accompagnantes (Bénédicte et Suzanne) est sollicité. Bénédicte souligne que le fait de rencontrer Marie lors d'un moment privilégié la rassurera et lui fera aborder cette nouvelle étape de façon plus sereine.

Cette nouvelle procédure est acceptée. A la fin du temps de formation, les bénévoles auront un dernier entretien avec les coordinatrices pour boucler le cycle et feront la connaissance de la coordinatrice pour l'USP qui les guidera pour leurs débuts dans ce service.

### **2. Le prochain congrès de la SFAP.**

Claude H, Cécile R, Vincent M et Eric G souhaitent prendre part à ce congrès.

Le CA avait convenu, les années précédentes que ACTES ne pourrait prendre en charge que les 80% des frais (20 % restant à la charge du bénévole) pour 3 personnes.

Jacques, en tant que trésorier est OK pour 4 personnes, pour cette année. Bertrand qui a donné son avis par mail est en désaccord.

Vincent ajoute que les restitutions aux autres membres du groupe n'ont jamais été satisfaisantes et qu'il faut aussi réfléchir à cet aspect.

Le présent CA doit trancher sur ces 2 points.

Elske propose que la participation de Actes soit la même pour 3 ou pour 4 personnes et que les participants s'engagent à se partager les frais restants. (Peut-être 30 % ou + selon les dépenses) Ce principe est accepté.

La restitution au reste du groupe est importante, elle doit être faite avec soin et relativement proche de la fin du congrès.

Il est convenu que cette restitution se fera dans le cadre d'une journée plénière.

### **3. Les nouveaux prospectus.**

La compagnie d'assurance AXA propose de financer une partie du budget, mais beaucoup de

questions restent dans le vague. Quelle sera sa participation financière? Quelle sera en retour la demande de AXA ?

Si un seul sponsor apparaît sur la plaquette, n'est ce pas mal venu ? Etc.

Il sera demandé à Jacques de reprendre contact avec AXA pour affiner notre relation avec cette assurance.

Il est proposé de trouver d'autres sponsors.

Il est souhaité qu'un groupe de bénévoles se constitue pour mener à bien tout ce dossier : financements, proposition de graphisme, mise en page, relation avec les imprimeurs, etc.

#### **4. Point sur les groupes de parole.**

##### **\* Deux groupes ou un grand groupe ?**

Vincent trace les grandes lignes de ce choix en 2 groupes afin de tenir au courant Isabelle, la nouvelle représentante du personnel USP.

Certains manifestent leur satisfaction de se trouver dans un groupe plus petit, avec une parole qui circule mieux, une certaine intimité. D'autres regrettent le fait de ne plus être ensemble et trouve que les petits groupes ne sont pas stimulants, ...

Mireille propose de poursuivre cette façon de faire jusqu'en juin et de profiter des entretiens de l'été pour faire un bilan approfondi et serein sur ce fonctionnement.

Eric propose de mettre ce point à l'OJ de la plénière de mai.

Marie Noëlle pense qu'il est primordial de consulter les bénévoles.

##### **\* La gestion du temps de parole.**

Beaucoup de question se posent par rapport à la circulation de la parole dans les groupes actuels. Un certain malaise s'exprime « Richesse des échanges que je ne retrouve plus. ». « J'ai de la peine à faire des liens avec ma propre expérience ». « Je manque d'enthousiasme quand je participe aux groupes », etc.

Il est décidé de proposer une rencontre avec la psychologue pour débattre de tous ces points. Marie Noëlle, Elske, Marie Claude et Eric seront présents.

#### **5. Point sur les formation.**

Les 2 journées de mars se feront aux Clarisses.

Vendredi 13 : sera consacré au deuil

Samedi 14 : sera consacrée aux directives anticipées, cette journée est préparée par Marie Noëlle D, Marie D, Vincent M.

Les dates et contenus des autres rencontres de l'année sont encore à préciser.

#### **6. Intervention à l'USP de Catherine ?, musicienne.**

Cette nouvelle prestation doit se faire dans le cadre de Actes. Il s'agit d'une musicienne bénévole qui se propose de faire de la musique dans les chambres des patients.

Quel sera son statut ?

Il lui sera demandé un entretien avec Marie Claude et Elske et aussi, de participer au w.e. des nouveaux.

#### **7. Points divers.**

Eric annonce un forum qui se tiendra le 19 juin à Eurre. Un forum des associations pour les accompagnants mis en place par le département « prévention et autonomie ».

Mais nous aurons plus de précision lors du prochain CA.

**Le prochain CA est fixé au 28 avril à 17h 30**

**MR. le 28.02.2020**